



Mai 2017 • N°24

Entreprises adaptées



Établissement et Service d'Aide par le Travail



Hébergement



Sommaire

| | |
|---|-----|
| • Le devenir et la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes | p.1 |
| • Au fil des mois | p.2 |
| • Le point scientifique du Docteur Soldati | p.2 |
| • La double casquette d'Hervé Remangeon | p.3 |
| • Interview : CMCAS des Yvelines | p.4 |
| • Interview : France 3 Franche-Comté | p.4 |
| • L'APEI de Saint-Amand-Montrond, près de 40 ans au service de la personne en situation de handicap | p.4 |

« Édito

Les clichés sur les prestations du secteur adapté et protégé voleraient-ils en éclat ? C'est ce que laisse entendre une enquête nationale dévoilée en mars 2017.

« Non, ce n'est pas plus cher ; oui, c'est de qualité ; oui, c'est professionnel ! ». Les résultats, présentés à l'occasion du forum des achats responsables qui s'est tenu à Paris le 7 mars 2017, mettent à mal un certain nombre d'idées reçues sur le secteur adapté et protégé. En effet, ce premier baromètre des achats dédiés révèle que 97 % des acheteurs se disent satisfaits des prestations ESAT/EA !

Au-delà de la diminution de la contribution à l'Agefiph ou au Fiphfp, l'alternative à l'embauche de personnes en situation de handicap et le soutien à l'emploi sont les principales motivations des donneurs d'ordres afin de favoriser l'insertion des travailleurs handicapés. On observe, par ailleurs, une réelle diversification des catégories de prestations sollicitées et une recherche d'innovation pour satisfaire toujours plus les besoins des clients. Si les activités premières recherchées restent plutôt classiques, de nouvelles activités apparaissent comme le traitement et le recyclage des déchets.

Les personnes interrogées déclarent avoir une image des établissements extrêmement positive, les EA et ESAT étant reconnus comme professionnels, compétitifs, réactifs et innovants.

L'APEI de Saint-Amand-Montrond, par sa mission d'accueil et d'accompagnement de la personne en situation de handicap, œuvre au quotidien dans ses Entreprises Adaptées et son ESAT. Nos entreprises innovent et s'adaptent aux nouvelles demandes mais surtout pour que la qualité de ses produits, la satisfaction de ses clients et le professionnalisme de chacun permettent de pérenniser et créer les emplois de demain.

Mais au-delà du travail, l'APEI de Saint-Amand-Montrond réfléchit au devenir des personnes qu'elle accueille et à leur prise en charge lorsque l'âge de la retraite sonnera. En proposant la création de services de maintien à domicile et d'accueil de jour pour les personnes retraitées handicapées, l'association prolonge sa mission.



Le devenir et la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes

Les personnes en situation de handicap vieillissent pour certaines de façon prématurée et d'autres « prennent leur retraite » avant l'âge légal du fait de leurs déficiences. La problématique est donc, d'une part, celle de la non coïncidence de l'âge biologique et du vieillissement de l'organisme et, d'autre part, celle de la prise en charge pour des personnes qui ont été soit soutenues par leur famille, soit ont bénéficié d'un hébergement en institution et qui ont un degré d'autonomie suffisante.

Enfin, rappelons qu'un certain nombre de pathologies entraînent une espérance de vie relativement courte et qui, grâce aux progrès de la médecine (dépistage, surveillance, traitement), ont vu celle-ci s'accroître très notablement. À titre d'exemple, il n'est pas rare aujourd'hui de rencontrer des sujets porteurs de trisomie 21 qui ont 70 - 80 ans.

Une des particularités du départ à la retraite des personnes en situation de handicap est que l'intéressée quitte à la fois son activité quotidienne, ses amis de l'institution ou du foyer et ses relations sociales, car l'on sait qu'elle a développé le tissu de

celles-ci dans son environnement proche et essentiellement avec des personnes en situation de handicap.

L'APEI de Saint-Amand-Montrond organise des activités de soutien visant à développer les fonctions cognitives, la réflexion, le jugement associés à des pratiques sportives ou artistiques. Tous ces acquis risquent d'être perdus car non alimentés au moment du passage à la retraite.

N'oublions pas aussi celles et ceux qui sont en couple et dont l'un va se retrouver à la retraite alors que l'autre est toujours en foyer ou en activité professionnelle.

Quelles sont les solutions proposées actuellement ?

Les pouvoirs publics ont mis l'accent sur le développement de maisons de retraite. Vu le vieillissement de la population en général, cela donne lieu à des schémas départementaux pour réguler la construction de ces établissements ; certains étant médicalisés comme les EHPAD.

Les parents adhérents et amis de l'APEI de Saint-Amand-Montrond ont fait part de leur inquiétude et leur désarroi face au devenir de la situation de leurs enfants. La

plupart des personnes retraitées n'auront plus leurs parents au moment charnière de la retraite. Il est très difficile d'homogénéiser la population en ce qui concerne les personnes porteuses de déficiences alors que l'on raisonne sur une population générale, distinguant celles et ceux atteints d'une maladie d'Alzheimer ou celles et ceux qui ont besoin de soins médicaux.

On ne devient pas vieux du jour au lendemain ; le vieillissement est un processus en évolution ; donc les réponses doivent être adaptées aux différents degrés de la perte d'autonomie et du vieillissement.

Du fait des différents types de handicaps, des pathologies, la réponse à apporter ne peut être unique et standardisée.

Les réponses proposées par notre association

L'APEI de Saint-Amand-Montrond a donc décidé d'élaborer des réponses modulaires adaptées et évolutives dans le temps plutôt que d'offrir « des places de maisons de retraite ». Aussi, l'accent va être mis sur un parcours de vie sans rupture pour les intéressés en privilégiant l'autonomie et la conservation des

acquis. De cet objectif va découler la mise en place, d'un côté, d'un habitat adapté et, de l'autre côté, de services faisant appel à un travail en réseaux.

L'APEI de Saint-Amand-Montrond va donc proposer de créer dans les mois à venir :

- des accueils individuels ou de couple dans des maisons qui appartiennent à l'association avec une ergonomie adaptée au vieillissement.
- un SAVS* où des éducateurs apporteront conseil et aide pour ce qui concerne la vie courante (santé, alimentation, organisation des loisirs, démarches administratives, budget, etc.) constituant ainsi une alternative à l'admission en institution.
- * (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)
- un service de portage de repas à domicile qui seront confectionnés dans la cuisine de l'ESAT Vernet Industriel.
- dans le même temps sera mis en place un accueil temporaire pour soulager les familles qui ont besoin de répit ou qui sont temporairement dans l'impossibilité d'accueillir les personnes en situation de handicap

retraitées vivant à leur domicile (intervention chirurgicale, maladie, etc.).

Tous les retraités pourront bénéficier des activités de soutien dispensées dans les foyers Bernard-Fagot, ce qui leur permettra - à la fois de maintenir leurs liens sociaux - mais aussi de conserver leurs activités cognitives et l'on sait - par expérience - que ce type de prise en charge coûte moins cher à la société, car on retarde notablement l'admission en hôpital ou en EHPAD.

Lorsque ces solutions ne seront plus en adéquation avec les besoins des personnes retraitées du fait de leur vieillissement, l'association construira une maison de retraite sur un terrain dont elle est déjà propriétaire prolongeant ainsi sa mission d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur famille.



Au fil des mois

Septembre 2016

Défi inter-entreprises, l'APEI participe avec 3 équipes.



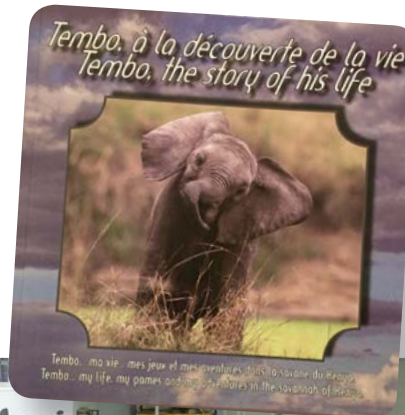
Visite de Charles Nusse, manager de notre fournisseur Exacompta-Clairefontaine et de Didier Schryve à l'entreprise adaptée Le Verdier pour marquer les 25 ans de partenariat avec le premier papetier de France.

Octobre 2016

Visite de nos établissements de Saint-Amand-Montrond pour les nouveaux commerciaux et salariés de l'APEI.

Décembre 2016

Publication du livre « Tembo à la découverte de la vie », écrit par les personnes en situation de handicap de la section occupationnelle adaptée de l'ESAT. En vente sur notre site.



Janvier 2017

Départ en retraite de Bernard Barbier après 22 ans de collaboration au sein de notre association en tant que responsable production de l'Entreprise Adaptée Le Verdier.



Février 2017

Départ en retraite de Josette Malière après plusieurs années au service achat de l'Entreprise Adaptée L'Artisanerie.



Mars 2017

Départ en retraite de Jeannine Michou après de nombreuses années au service comptabilité de l'Entreprise Adaptée L'Artisanerie.



Remise du portefeuille de compétences à Christelle et Rémi suite à leur formation RSFP.



Remise du titre professionnel d'agent magasinier à Wenceslas Bernadat, usager de l'Esat.



Le point scientifique du Docteur Soldati

Crise d'adolescence et dépression

Tous les parents connaissent les sautes d'humeur, d'irritabilité, les changements de comportements, le refus de l'autorité, etc. ; des signes qui traduisent que l'adolescent traverse une période difficile : la fameuse crise d'adolescence. Selon la haute autorité sanitaire (HAS), 8 % des adolescents entre 12 et 18 ans souffriraient de dépression. Alors, comment distinguer la crise d'adolescence normale et la dépression ? Comment savoir que le mal-être observé n'est pas plus profond ?

Crise d'adolescence

Elle est essentiellement marquée par l'opposition : car c'est par le conflit (au sens de l'action-réaction, par opposition à un obstacle, à un interdit, un échec) que l'on se construit. L'adolescent va essayer de se situer au sein d'une famille et de la société. Cette stratégie relève d'une conduite paradoxale car il réclame que l'on s'occupe de lui par peur d'être abandonné et, en même temps, il refuse d'être dépendant, instrumentalisé, bref, d'être

aidé. Certains auteurs pensent que cette crise est naturelle, d'autres s'accordent à dire qu'elle est culturelle, sociétale.

L'évolution de notre société, avec son lot d'incertitudes du fait de l'environnement, explique que la crise d'adolescence est de plus en plus mal vécue ; du fait de l'environnement, formaté, et de la part de l'ado dont les manifestations apparaissent de plus en plus violentes.

La crise d'adolescence regroupe des troubles allant des sautes d'humeur, de l'irritabilité, des attitudes de défi, de l'opposition aux parents, des remises en cause de tous ordres, des sentiments d'incompréhension, de doutes sur eux-mêmes, de l'insatisfaction, etc. jusqu'aux comportements excessifs : violence, fugues, prises de drogues.

Dépression

Quels en sont les signes ? Aucune confiance

dans l'avenir, dévalorisation ou faible estime de soi, sensation de ne servir à rien, désintérêt pour toutes les activités habituelles, irritabilité, colère plus souvent que la tristesse, pleurs fréquents, fatigue, manque d'énergie qui vont se traduire par une régression des résultats scolaires avec difficulté de concentration, hypersensibilité. On peut noter des troubles du comportement qui signent l'état dépressif : troubles alimentaires avec anorexie ou boulimie, changement dans le rythme du sommeil, violence, automutilation (se couper, se brûler), repli sur soi, renfermement, addiction à internet : coupé du monde, l'ado renforce son isolement et sa dépression. Pour se « soigner » ou fuir en avant, il fait appel à la consommation de drogues ou d'alcool. Enfin, les pensées et comportements suicidaires doivent toujours être pris au sérieux.

Pour la crise d'ado, sachant qu'elle se situe dans l'évolution du jeune, passant de l'enfance à l'âge adulte, on peut être résolument

optimiste, d'autant qu'il possède des repères parentaux solides, à base d'interdits et d'éducation. Mais l'on observe que beaucoup d'adultes choisissent de se comporter en parent-copain.

Face à une dépression, l'appui d'un spécialiste, pédopsychiatre ou conseiller d'une « maison de l'adolescent » est nécessaire. La prise en charge peut passer par un séjour de rupture, des entretiens psychologiques voire plus rarement par une thérapie médicamenteuse antidépresseurs.

Si 8 % des ados présentent un épisode dépressif, 82 % relèvent d'une crise d'adolescence et à partir de ce que nous savons, nous pouvons être positifs quant à l'issue de cette crise, si l'on accompagne l'adolescent, si l'on l'écoute et si l'on supporte l'anxiété qu'il véhicule sans être interventionniste et sans porter de jugement.

La double casquette d'Hervé Remangeon

Rencontre avec Hervé Remangeon, moniteur de l'atelier broserie basée à L'Artisanerie. Il est également le référent de la Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP) au sein de cette entreprise adaptée. Faisons connaissance avec ses deux missions.



Hervé Remangeon

Transparence : Hervé, présentez-vous en quelques mots ?

Hervé Remangeon : À 46 ans, je suis marié et papa d'une fille. Sur le plan professionnel, après avoir exercé la fonction de manager dans la grande distribution, je me suis reconverti en me formant au diplôme de moniteur à l'École Régionale du Travail Social d'Orléans. Il y a dix ans, j'ai intégré l'APEI de Saint-Amand-Montrond. Après avoir travaillé pendant deux ans à l'atelier cartonnage de l'ESAT, j'ai rejoint L'Artisanerie où depuis trois ans je suis le moniteur de l'atelier broserie. J'ai également en charge la réception des matières premières pour l'ensemble des ateliers de cette Entreprise Adaptée. Parallèlement, je suis le référent des Savoir-Faire Professionnels au sein de cette structure.

Transparence : Depuis quand existe cet atelier broserie ?

Hervé Remangeon : La broserie a commencé en 1984 dans la section qui réunissait également les produits d'entretien liquides et la savonnerie. La broserie a été développée en 1986 avec la démultiplication des postes de travail.

Transparence : Où sont achetés les matériaux qui vous permettent de fabriquer les produits ?

Hervé Remangeon : Les matières premières sont choisies par le service achats de L'Artisanerie en respectant la norme ISO 14001. Ce service essaye dans la mesure du possible de répondre au mieux aux différentes certifications. Par exemple, tout ce qui est en bois doit être conforme au Programme Européen des Forêts Certifiés (PEFC). Ainsi, les manches des balais proviennent des forêts landaises. Pour toutes les matières, le service achats s'efforce de s'approvisionner en France.

Transparence : Quelle gamme de produits proposez-vous ?

Hervé Remangeon : Notre broserie traditionnelle se compose de balais de plusieurs longueurs et matières qui répondent à toutes les utilisations souhaitées par notre clientèle. Ainsi, le balai coco est fabriqué avec de la fibre de coco provenant de la noix. Son avantage est que cette matière est imputrescible. Le balai piassava conçu avec une fibre extraite d'un palmier d'Amérique est souple et propose une bonne nervosité. Pour sa part, le balai soie, haut de gamme, assure un balayage fin, idéal pour les parquets. Le balai polypro en matière plastique est résistant aux détergents. Le balai paille de riz

nettoie toutes les surfaces extérieures ainsi que les déchets verts et poussières. La balai voireie bouleau, idéal pour les endroits difficiles, très résistant, maniable est d'une grande longévité. Outre la broserie traditionnelle, des broseries et raclettes alimentaires ainsi que différentes brosses, raclettes de table, seaux alimentaires avec différents coloris et matériaux complètent notre offre.



Eric avec un balai paille de riz

Transparence : Sans oublier l'outillage !

Hervé Remangeon : En effet. Nos clients peuvent se fournir en coupe-branches, scies, massettes, marteaux, râtaux, sécateurs, pelles, fourches, pioches, seaux, auges, poussoirs, ainsi que des rubans de signalisation... Progressivement, cette gamme s'étoffe ! Nous fabriquons également des produits spécifiques à la demande des clients. Dans ce cas, on étudie la faisabilité avec le responsable production Philippe Mercier. Nous nous attachons à la qualité des produits ainsi qu'aux meilleures conditions de livraison afin de satisfaire nos clients.

Transparence : Quels sont les moyens mis à la disposition de cet atelier ?

Hervé Remangeon : Sept opérateurs, six hommes et une femme, travaillent sous ma responsabilité dont Noël qui est là depuis la création de cet atelier. C'est l'un des deux opérateurs qui ont été formés par les installateurs des machines belges Rébry qui fabriquent les balais de A à Z. Noël a transmis son savoir-faire à Rémi qui officie sur une autre machine à balai. Tous deux sont capables d'effectuer les réglages complexes que nécessitent ces matériels et qui peuvent prendre plusieurs heures. Thierry, Jean-Claude, Eric, Patrice et Lucette complètent l'équipe



Patrice



Noël et Jean-Claude

âgée entre 45 et 61 ans. J'organise le travail et le contrôle suivant l'ordonnancement provenant du service production. Les opérateurs sont munis de feuilles de contrôle qui leur permettent de vérifier que le cahier des charges est bien respecté. Six grosses machines spécifiques par types de balais, sont par nos soins, entretenues et démontées deux fois dans l'année. Les opérateurs assurent le graissage, le nettoyage ainsi que le changement des pièces défectueuses. En cas d'interventions plus importantes, Christophe, du service maintenance de l'APEI de Saint-Amand-Montrond, prend le relais.



Thierry et Rémi

Transparence : Devez-vous respecter des consignes de sécurité ?

Hervé Remangeon : Bien entendu. Les machines sont pourvues de sécurités sur toutes les portes et les coups de poing « Urgence ». Chaque opérateur est équipé de chaussures de sécurité, de vêtements de travail appropriés et porte le casque qui est obligatoire sur certaines machines. Je suis très vigilant pour que toutes ces consignes soient scrupuleusement respectées. Dans cet atelier, je me suis fixé deux axes importants qui sont la sécurité et la qualité. On n'y dérogera jamais ! Par ailleurs, le CHSCT (comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail) très actif et impliqué, vérifie très régulièrement le fonctionnement de cet atelier.

Transparence : Une précision à apporter à nos lecteurs ?

Hervé Remangeon : L'atelier broserie est en phase avec le nom de L'Artisanerie car il a vraiment un savoir-faire et des compétences professionnelles, qualités inhérentes à l'artisanat.

La Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels

Hervé Remangeon, référent de ce dispositif à L'Artisanerie nous le présente.

Le dispositif « Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels », créé en 2009 par l'AFPA, permet aux personnes n'ayant pas les pré-requis pour accéder aux systèmes traditionnels de validation d'envisager de nouvelles perspectives d'évolution. La mise en œuvre du dispositif repose sur un partenariat avec des professionnels impliqués qui valident les savoir-faire des candidats lors des jurys. Les métiers ciblés, toujours des métiers d'exécution, sont ceux exercés dans les structures demandeuses. Les publics visés sont les jeunes sortant de l'éducation spécialisée (IME, IMPRO, ITEP...), les travailleurs handicapés des établissements spécialisés (ESAT...), les salariés des Entreprises Adaptées et les salariés de structures d'insertion par l'activité économique.

« Mon rôle est de trouver à L'Artisanerie, en accord avec les autres moniteurs, des personnes volontaires pour les valoriser par rapport à un référentiel métier existant. » précise Hervé.

Et d'ajouter : « Je supervise les démarches, les rendez-vous, les actions à réaliser pour accréditer cette validation avec l'aide du responsable production, Philippe Mercier, et surtout je les accompagne et les soutiens tout au long de cette démarche. »

Rémi Jacquet et Christelle Léger, qui sont les deux premiers bénéficiaires de cette RSFP dans l'Entreprise Adaptée L'Artisanerie, ont suivi un référentiel opérateur de production. Le 9 mars, le jury composé du référent RSFP du Verdier, l'autre Entreprise Adaptée de l'APEI de Saint-Amand-Montrond, et d'un professionnel d'une structure extérieure a vérifié si le référentiel de validation a été bien rempli, attestant ainsi qu'il avait été acquis.

Cette reconnaissance officielle de leur Savoir-Faire a permis à Rémi et à Christelle de recevoir une attestation émanant du ministère chargé de l'emploi, appelée portefeuille de compétences. Félicitations à tous deux. Nul doute que ces pionniers feront des émules !



Rémi et Christelle

Interview : CMCAS des Yvelines



Sylviane Bartos et Bernard Labreuil

Transparence : Bernard Labreuil, vous présidez le CMCAS des Yvelines. Présentez-nous cette structure ?

Bernard Labreuil : Rapidement car c'est assez complexe. Les affinités sociales des industries électriques et gazières découlent du statut des électriciens et gaziers qui a été mis en œuvre sous le gouvernement de Charles de Gaulle en 1946. Il décline un ensemble d'offres et de suivis que n'ont pas les autres CE. On représente 1 % de la population française soit 658 000 bénéficiaires, ce qui n'est pas une mince affaire. Étant propriétaires de nos biens, c'est-à-dire nos institutions pour les vacances, nous sommes des gestionnaires de patrimoines et de restauration collective. On est aussi gestionnaire des aides sanitaires et sociales et on propose une offre assurantielle pour l'ensemble des bénéficiaires au niveau national avec tout un tas de particularismes qui sont liés à nos statuts.

Transparence : Le handicap est-il un sujet sur lequel vous vous êtes investis ?

Bernard Labreuil : Nous sommes les premiers au niveau national à nous être investis sur la problématique du handicap par le biais de

nos institutions de vacances. On a fait en sorte d'ouvrir des séjours pluriels dès 1976 avec les autres bénéficiaires à l'ensemble des personnes relevant d'une problématique de handicap sans qu'il y ait de cloisonnement. Nous proposons des séjours pluriels pour des personnes en situation de handicap, des séjours bleus pour les personnes âgées qui ont une activité moindre, des séjours aînés pour les personnes âgées dépendantes qui peuvent s'inscrire et venir avec des aidants, des accompagnants ou leur famille.

Transparence : Avez-vous déjà travaillé avec d'autres Entreprises Adaptées que celles de l'APEI de Saint-Amand-Montrond ?

Bernard Labreuil : Plusieurs fois dans le passé, nous avons fait appel à des entreprises similaires. Après usage, nous avons constaté qu'elles étaient dans la commercialisation et que le côté éthique et moral n'était pas assuré pleinement.

Transparence : Qu'est-ce qui motive vos achats auprès de nos entreprises adaptées ?

Bernard Labreuil : Joindre l'utile à l'agréable. Avec la plaquette commerciale et Transparence

que vous nous avez remis, nous avons constaté que vous n'étiez pas comme les entreprises décrites précédemment, c'est-à-dire pas suspectes d'autre chose que d'avoir une démarche humaine et d'aide vis-à-vis des personnes en situation de handicap. Ayant un projet institutionnel que nous portons à chaque fois que nous nous présentons aux élections pour gérer les activités sociales qui met en avant la solidarité, il est évident que nous devons vous soutenir comme nous le faisons grâce à la visite de votre déléguée Sylviane Bartos.

Transparence : Les produits que vous nous achetez vous donnent-ils satisfaction ?

Bernard Labreuil : Oui car ils sont de bonne qualité. Nous commandons des articles qui nous sont utiles : les éponges, les détergents, les papillons adhésifs et les dérouleurs de correction, entre autres.

Transparence : Chaque CMCAS a-t-elle la latitude pour passer ses commandes ?

Bernard Labreuil : Oui, à condition qu'il y ait un vote majoritaire qui se dégage au conseil d'administration. Tous nos achats sont liés

à un accord majoritaire au CA donc il faut qu'une majorité se dégage pour dire oui au projet. Mon organisation syndicale, la CGT, mettant en avant la solidarité dans son projet institutionnel, nous n'avons pas eu de mal à valider ces achats concernant vos fournitures.

Transparence : Êtes-vous concernés par l'obligation d'emploi des 6 % des travailleurs handicapés ?

Bernard Labreuil : Oui. Nous avons deux salariés sur les quinze qui sont en situation de handicap et d'autres qui sont en mi-temps thérapeutique.

Transparence : Recommandez-vous notre association auprès de vos collègues ?

Bernard Labreuil : Bien sûr. C'est à cet effet qu'on vous a offert une page dans notre magazine distribué à 6 300 exemplaires sur le département. Il touche tous nos salariés, mais également mes homologues d'Ile de France et certains d'autres provinces voire d'outre-mer.

Interview :



Transparence : Marc Tannai, en votre qualité de chef de centre-adjoint, et décideur, pouvez-vous nous présenter France 3 Franche-Comté en quelques mots ?

Marc Tannai : France 3 Besançon emploie 99 salariés (journalistes, administratifs et techniques) basés à Besançon ainsi que sur quatre bureaux détachés. Nous sommes très fiers d'annoncer que nous avons passé l'intégralité de notre plateau technique en Haute Définition depuis fin mars 2017. Nous sommes prêts entre autre à couvrir l'intégralité des élections à venir.



Marc Tannai et Hervé Myotte

Transparence : Alain Mélis, agent logistique en charge des commandes, comment avez-vous connu l'APEI de Saint-Amand-Montrond ?

Alain Mélis : Nous travaillons depuis plus de 15 ans avec votre association, mais notre partenariat s'est considérablement renforcé avec la visite régulière de votre délégué Hervé Myotte. Ce sont toujours des moments de convivialité et de partage. Je travaille à France 3 depuis 1989 et je suis en charge de la logistique des bâtiments et des moyens généraux. Personnellement concerné par le handicap (fille de 19 ans avec une faiblesse du chromosome X), ce qui me plaît dans l'engagement de l'APEI de Saint-Amand-Montrond, c'est le fait de rendre de la dignité aux personnes en situation de handicap par le biais du travail.

Transparence : Quels produits achetez-vous ?

Alain Mélis : Nous essayons systématiquement

de prendre des produits sur L'Artisanerie et Le Verdier. Cela passe par des bobines d'essuyage, des lingettes Septilin, des désodorisants entre autres mais également des enveloppes, bloc-notes, trousse à pharmacie pour véhicules. Nous sommes très satisfaits de la qualité des produits ainsi que des délais de livraison.

Transparence : Êtes-vous soumis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ?

Marc Tannai : Bien sûr, France Télévisions étant une société anonyme privée à capitaux publics. Malheureusement, nous ne remplissons pas l'intégralité de nos obligations, mais France Télévisions axe une grande partie de sa politique sociale sur le handicap et s'engage avec le label Diversité. En l'occurrence, 2 des 12 priorités de ce label sont : agir de façon responsable à travers le développement des achats avec le secteur protégé et créer des actions de partenariats et de mécénat tout en favorisant l'accueil de collaborateurs en



Hervé Myotte et Alain Mélis

situation de handicap. À ce titre, nous sommes en totale adéquation avec ce label en travaillant avec vos deux entreprises adaptées.

Transparence : Êtes-vous prêts à recommander l'APEI de Saint-Amand-Montrond ?

Marc Tannai : Conscient que le développement de votre association se fait grâce aux commandes de participation, j'ai parlé de vous auprès de mes confrères, lors de réunions régionales France Télévisions Pôle Est.

Quelques partenaires :



L'APEI de Saint-Amand-Montrond

près de 40 ans au service de la personne en situation de handicap

De 1978 à ce jour

L'APEI de Saint-Amand-Montrond, forte de ses convictions et sûre du bien-fondé de sa démarche, a su imaginer, convaincre et fédérer autour de ses objectifs sociaux et apporter dans le même temps aux personnes en situation de handicap de la dignité. Les textes liés à l'emploi des personnes reconnues handicapées ont pu voir le jour grâce à la pression indispensable des associations de parents d'enfants inadaptés. L'APEI de Saint-Amand-Montrond peut se féliciter de ses choix et aujourd'hui être fière de son savoir-faire et de sa capacité à gérer deux Entreprises Adaptées (L'Artisanerie et Le Verdier), deux ESAT (Vernet Industriel) et cinq foyers (Les Foyers Bernard-Fagot).

Et pour demain...

L'APEI de Saint-Amand-Montrond après la création de structures de travail et d'établissements d'hébergement adaptés en 2008 et 2010, voit plus loin. La pyramide des âges dans nos structures de travail, les avancées médicales et un accompagnement de proximité conduisent naturellement le conseil d'administration à envisager un accueil spécifique à destination des personnes handicapées vieillissantes. La première étape sera de permettre le maintien à domicile des personnes handicapées ayant atteint l'âge de la retraite grâce à un accompagnement quotidien. Puis dans un futur proche, la construction d'une maison de retraite sur l'un des terrains dont l'APEI est propriétaire. En attendant d'un schéma départemental favorable, ce projet monopolise toutes nos attentions et fédère nos actions présentes.

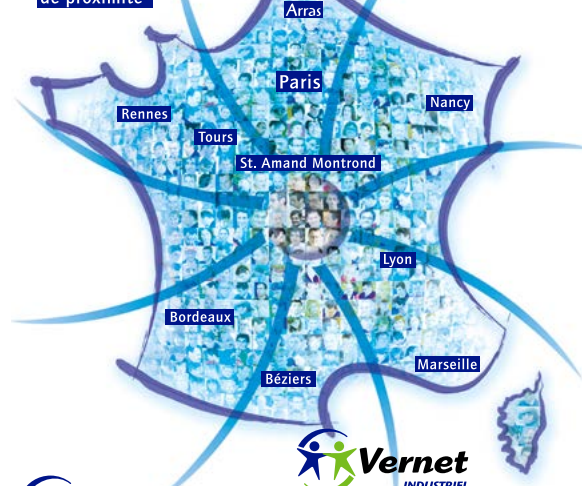


•84 salariés handicapés
•agrée et contrôlée
par la DIRECCTE



•44 salariés handicapés
•agrée et contrôlée
par la DIRECCTE

Implantation régionale de proximité



•5 foyers
•104 résidents
•financés par le département



•2 ESAT
•114 usagers
•financés par l'ARS

| 1978 | 2016 |
|----------------------------|-----------------------------|
| 30 travailleurs handicapés | 260 travailleurs handicapés |
| 14 résidents | 104 résidents |
| 3 établissements gérés | 8 établissements gérés |

Journal semestriel de l'APEI de Saint-Amand-Montrond créé en octobre 2005

Président de l'association et du comité de rédaction : Jean-Pierre Havard

Directeurs de la publication : Christian Denis, Patrick Soldati

Comité de rédaction : Michel Dangles, Claudie Loda †, Hélène Mercier, Laetitia Difraya, Éric Camus

Conception artistique : Actif Edition - 02 47 67 55 95

Ce numéro a été tiré à 70 200 exemplaires sur papier recyclé.

21, rue Emile-Zola
18200 Saint-Amand-Montrond

www.apei.asso.fr



Coordonnées commerciales

Direction commerciale Vanves

7, allée du Progrès - 92173 Vanves Cedex
Tél. : 01 45 29 30 00 - Fax : 01 46 48 61 86
Mail : dirco.nord@apei.asso.fr

Direction commerciale Béziers

7, avenue Pierre Verdier - 34535 Béziers Cedex
Tél. : 04 67 76 02 64 - Fax : 04 67 62 60 47
Mail : dirco.sud@apei.asso.fr